Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 21

Artikel: Des pastilles dans les billets

Autor: Passer, Christophe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BRRI / Christophe Passer

Des pastilles dans les billets

L'introduction des nouveaux billets de banque suisses, plus difficiles à contrefaire, sera le moyen le plus sûr de diminuer la production de fausses coupures fabriquées à l'aide de photocopieurs couleur. Mieux surveiller les copieurs, toujours plus nombreux, semble en effet illusoire. Mais les super-billets n'arriveront pas dans les portefeuilles avant 1994-95. D'ici-là, les risques demeureront ; en 1989, ce "marché" frauduleux a connu une véritable explosion. Il faut absolument trouver un moyen pour tromper les photocopieuses, toujours plus sophistiquées. En effet, la simplicité d'emploi des photocopieuses couleur a beaucoup facilité la production de fausses coupures de monnaie. Au total, en 1989, la police a saisi environ 1,2 million de francs suisses de fausses coupures au laser, contre... 12'700 francs l'année précédente.

Contrôle impossible

Les importateurs de photocopieuses ne voient pas d'autre solution que d'informer. Gabriel Alcaraz, chez Walter Rentsch, à Genève et Zurich : "Nous importons en Suisse les copieuses couleur de Canon. L'appareil, muni d'une seule clé, doit être placé dans un bureau fermé. Nous ne formons que 2 personnes à son utilisation. On leur rappelle les lois sur la fausse monnaie, en signalant les cas connus de personnes qui se sont faites prendre". Pierre-André Margot, directeur de l'Institut de police scientifique de Lausanne : "Inéluctablement, les photocopieuses couleur vont se généraliser. Le contrôle deviendra encore plus difficile". Scénario catastrophe : imaginer des appareils qui garderaient en mémoire chaque photocopie, de manière à permettre ainsi un contrôle. "C'est quasiment inapplicable : qui effectuerait cette vérification, et sur quels critères ?"

Couleur changeante

La solution viendra donc des billets de banque. Outre les protections efficaces reconnues (fil de sécurité, filigrane), il y a de nouvelles idées. Margot pense par exemple aux "impressions à variabilité optique". Principe : la couleur, grâce à une encre spéciale, change complètement selon l'angle d'incidence de la lumière, ou selon l'angle d'observation. Bien sûr, la photocopie ne reproduit pas ce phénomène, rendant le faux immédiatement identifiable. On peut aussi imaginer une surface de billet métallisé comme un miroir, et qui réfléchirait la lumière des photocopieuses : la copie serait entièrement noire. Mais la lecture de tels billets, partiellement "brillants", serait difficile.

Pastille trois dimensions

Selon Johan Amman, de la Banque Nationale (BNS), la nouvelle série de billets suisses, prévue pour le milieu des années 90, tiendra compte du problème des photocopies. "Nous sommes à la recherche du système anti-contrefaçon idéal". On se dirige pour l'instant vers l'insertion d'un "kinégramme" dans les coupures : une image en trois dimensions sur une pastille métallisée, comme il en existe déjà sur certaines cartes de crédit. L'Autriche vient d'introduire un billet de ce type. Sur une photocopie, il ne reste qu'une tache noire. Présenté au départ comme la sécurité absolue, ce système, selon l'Institut de police scientifique, comporte pourtant quelques défauts. Il peut être remplacé par une pastille-jouet pour enfant. Ou risque de se détacher de son support en papier, vu le traitement très dur auquel sont soumis les billets. Enfin, si le kinégramme est la seule chose vérifiée par l'utilisateur, la présence d'une simple pastille brillante peut alors faciliter une méprise.

Faussaires de bars

Pourtant, même une bonne photocopie couleur est immédiatement reconnaissable comme un faux si l'on prend quelques instants pour vérifier. "Il y a des gens qui ne font pas attention et acceptent sans rien remarquer des photocopies de billets de cent francs en... noir et blanc", explique-t-on au secrétariat de la BNS. Et Roland Hauenstein, porte-parole du Ministère public, à Berne, précise que "les faussaires se présentent rarement au guichet d'une banque avec des copies de billets. Le lieu idéal pour l'écoulement de faux ? Un magasin le samedi, un bar : on peut alors jouer sur le stress des employés. Nous ne pouvons que dire aux gens de faire attention". D'autant que la personne qui remarque trop tard qu'elle a accepté un faux ne peut pas se le faire rembourser : elle essaie parfois, tombant dans l'illégalité, de l'écouler plus loin. ■

Radio Suisse Internationale à Paris

Tous les jours, le journal d'information (bulletin d'infos internationales, commentaires et revue de la presse helvétique) de Radio Suisse Internationale à 7h sur Radio "Transat" (FM 96,7) et à 12h30 sur Radio "Ici et Maintenant" (FM 93,1).

700ème

Un anniversaire que le Messager Suisse aimerait fêter à sa façon en recueillant les témoignages, vos témoignages, sur l'émigration des Suisses en France. Racontez nous comment vos parents, vos grands-parents sont venus en France.

Le Messager Suisse, 10, rue des Messageries, 75010 Paris